

De l'équipe « Jardins, Paysages, Territoires » à « Architecture, Milieu, Paysage » : affirmation et maturation d'un savoir

Yann Nussaume & Philippe Nys
(AMP-ENSAPLV)

Résumé : En 2003, l'équipe de recherche « Jardins, Paysages, Territoires » (en abrégé JPT) a décidé de changer son appellation et de prendre le nom d' « Architecture, Milieu, Paysage » (en abrégé AMP). L'objet de cet article est de mettre en perspective les principales raisons de ce changement - centré autour de la mise en exergue de la notion de « milieu » - au regard de l'évolution des problématiques de recherche en architecture, au cours des trente dernières années en France. Le corpus choisi pour cette analyse s'appuie sur deux types de sources, d'un côté certains documents administratifs et les productions de l'équipe de recherche, de l'autre une prise en compte de l'évolution des thématiques des *Cahiers de la recherche architecturale*, au regard de la notion de milieu comprise comme la « relation d'une société à son environnement ».¹

Mots clefs : architecture, milieu, paysage, problématiques de recherche, structures de production et de transmission des savoirs et recherches

Introduction

L'équipe « Jardins, Paysages, territoires » (JPT) est issue du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), du même nom, créé en 1991 à l'Ecole d'architecture de Paris la Villette, sous la direction de Bernard Lassus. Les orientations de JPT étaient dès lors très proches de celles du DEA qui avait « pour but l'exploration de la question du paysage dans ses expressions historiques, géographiques, archéologiques, philosophiques, sociologiques, esthétiques... ».² En 2003, lors de la reconduction de son habilitation par le Bureau de la Recherche Architecturale, l'équipe de recherche, largement remodelée en raison d'un renouvellement de ses membres, a décidé de modifier sa dénomination et de prendre pour intitulé celui d' « Architecture, Milieu, Paysage » (AMP).

Dans cette nouvelle appellation, la notion de « milieu » est comprise comme « la relation d'une société à son environnement »³ selon la définition de l'un des membres fondateurs du DEA et de l'équipe, le géographe - japonologue Augustin Berque. Retenons aussi que le milieu est aussi « une entité relationnelle, construite par les médiations diverses qui s'établissent entre ses constituants subjectifs autant qu'objectifs. Le paysage est l'une d'entre elles ».⁴ Et encore : qu'« un milieu se définit toujours par rapport à un lieu, au moins à une activité, ou à un groupe social, une personne. Le milieu n'existe pas en soi, il est milieu de quelque chose ou de quelqu'un ».⁵ Définitions non essentialistes donc, ou non substantialistes qui se caractérisent par les médiations entre des éléments. Dans l'intitulé de l'équipe, la notion de milieu constitue dès lors un pivot entre l'architecture qui n'apparaissait pas dans la première appellation et « le » paysage qui demeure l'horizon « ultime » de ce lieu de recherches, au-delà du renouvellement des personnalités composant l'équipe.

¹ Augustin Berque, « Paysage, milieu, histoire », dans Augustin Berque, Michel Conan, Pierre Donadieu, Bernard Lassus, Alain Roger, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Pays/paysage, Champ Vallon, mai 1994, p. 27. Notons que cette définition est déjà donnée dans l'ouvrage d'Augustin Berque, *Le sauvage et l'artifice. Les Japonais devant la nature*, Paris, Gallimard, 1986.

² Extrait de la demande de renouvellement du DEA « Jardins, Paysages, territoires » en 1993, p. 4.

³ *Op.cit.*, « Paysage, milieu, histoire », p. 27.

⁴ *Ibid.*

⁵ Voir « milieu » dans R. Brunet, R. Ferras, H. Théry, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus-La documentation Française, p. 330.

Le principal objectif de ce court article est donc de clarifier les *catalyseurs* de ce changement de dénomination et de mettre en perspective cette notion par rapport à l'évolution des problématiques de recherche dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Au delà, la clarification de la notion de milieu appellerait d'autres développements, écologiques bien entendu (comme on l'indiquera en conclusion), mais aussi sémantiques et philologiques. Ceux-ci montreraient la profonde complexité, historique et culturelle, ainsi que la polysémie de la notion et du champ lexical qui est le sien dans la langue française, comme environnement, au sens général, mais aussi spécifique comme « environnement sonore » (voir les travaux du Lamu de l'Ensapl v ainsi que du Cresson/réseau ambiances à l'école d'architecture de Grenoble). Egalement dans d'autres langues romanes, l'italien par exemple, avec le terme « *ambiente* », ou germaniques, l'allemand par exemple, avec le terme de « *Stimmung* » pour lequel les équivalents français semblent toujours approximatifs, sans parler du japonais ou du chinois, langues et bassins culturels avec lesquels l'équipe, tant JPT que AMP, entretient des liens constants et approfondis depuis ses débuts. Cette dernière information n'est pas circonstancielle, elle induit et structure en partie, comme on le verra, des activités de recherche ainsi que des liens institutionnels, à entretenir et à approfondir entre notre équipe et des laboratoires étrangers.

Outre ces travaux (relativement accessibles), le corpus choisi pour l'analyse s'appuie sur deux types de sources, généralement moins mises en exergue :

- les documents administratifs et les productions de l'équipe de recherche (recherches individuelles) mais aussi les nombreux mémoires de DEA ; cette source, dépendante des archives de l'équipe, est plus difficile d'accès et plus dispersée pour des observateurs extérieurs, mais tout aussi importante pour saisir les enjeux internes qui ont poussé à ce changement d'intitulé et de regard ;
- une étude, indicatrice, de l'évolution des thématiques des *Cahiers de la recherche architecturale* et des politiques paysagères, qui permet de positionner ce changement d'accent dans le cadre plus général de la transformation des savoirs et de l'internationalisation des recherches.

Le changement d'appellation : signe d'une maturation des investigations sur le paysage au sein de l'équipe

Si l'équipe de recherche « Jardins, Paysages, Territoires » (JPT) fut officiellement habilitée, seulement en 2000, sous l'impulsion de son nouveau responsable scientifique Jean-Pierre Le Dantec (entre autres ingénieur-architecte et historien des jardins) et de son secrétaire général, le plasticien Arnauld Laffage, sa création, par Bernard Lassus, date de 1994. Elle était motivée par le besoin d'accueillir les étudiants et futurs doctorants du DEA sous le même nom JPT. Ces étudiants mènent leurs travaux sous la direction de leurs directeurs de recherche : Bernard Lassus, Augustin Berque, Lucien Chabasson, Michel Conan, Pierre Donadiou, Alain Roger. En tant qu'équipe de recherche, JPT devait aussi permettre de répondre à des appels d'offre. Comme le montrent des pages de l'ancien site encore lisibles sur le net, on peut observer des proximités fortes, assez logiquement, entre la production des étudiants du DEA et celles, collectives, de l'équipe de recherche, sans parler des recherches et publications personnelles des différents membres de l'équipe. Les thématiques des cours énoncés dans le DEA sont orientées par les directions originelles de l'équipe et s'axent sur les multiples approches du territoire où la question de la perception et une approche des paysages en termes d'apparence visuelle et perceptive sont centrales. De ce point de vue, le rôle

théorique et « pratique » de Bernard Lassus sera constant et en dialogue avec les autres approches. Celles-ci concernent : l'histoire du paysage comme entité géographique et forme du jugement esthétique (Augustin Berque, Alain Roger); l'histoire littéraire et artistique du paysage (Alain Roger); la logique bioécologique et dynamique des paysages (Pierre Donadieu), l'histoire de la conception des jardins (Michel Conan); la sociologie du paysage : cultures et conflits (Michel Conan, Pierre Donadieu) ; et la construction sociale des territoires (Lucien Chabasson).⁶

Un événement clé a permis de cristalliser cette double naissance DEA/équipe. En octobre 1990, l'ensemble de ses futurs membres avait participé à un colloque intitulé « Au-delà du paysage moderne », organisé sous la direction d'Augustin Berque au Centre Georges Pompidou avec l'appui de la revue *le Débat*. La formation dispensée dans le DEA peut être considérée comme l'institutionnalisation d'un mouvement qui avait peu à peu pris corps autour de Bernard Lassus dans les années quatre-vingt, à l'occasion particulièrement du séminaire *Hypothèses pour une troisième nature*, tenu au Sénat les 4 et 5 septembre 1987, et du colloque *la Recherche paysagère en France et au Japon* qui eut lieu du 5 au 9 octobre 1987 à la Maison franco-japonaise et à Kyoto. La création du DEA répondait, en quelque sorte, à la montée en puissance, dans la société française, des interrogations paysagères face aux transformations rapides des territoires. L'expression « Mort du paysage ? » tirée du titre d'un colloque de 1981 circulait depuis une dizaine d'années et l'on peut aussi noter qu'en 1993, la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages était votée en France. Faut-il protéger et fossiliser le paysage pour le conserver ? Ne faut-il pas aussi faire place et droit aux transformations, de toute façon, inévitables, des territoires et des paysages ? En introduction au numéro spécial de la revue *le Débat* publiant les textes du colloque de 1990, on peut lire : « N'assistons-nous pas, d'ores et déjà, à l'émergence d'un paysage profondément transformé et, plus largement, d'un nouveau rapport esthétique à l'environnement ? »⁷. Pour Bernard Lassus et son équipe, il y avait nécessité et urgence à produire des recherches et des enseignements concertés et suivis concernant « le paysage et le jardin »⁸.

Par rapport aux directions originelles du DEA et par là, de l'équipe, quelques observations s'imposent. Tout d'abord, cette formation et sa structure de recherche est la première du genre à apparaître en tant que DEA, bientôt suivie par les autres formations de préparation à la recherche dans les écoles d'architecture comme « Ambiances architecturales et urbaines » (EA Grenoble - Université de Nantes), « Le projet architectural et urbain, théorie et dispositifs » (EA Paris-Belleville - Université de Paris 8, Ifu), « Modélisation et simulation des espaces bâtis; Ville et société » (EA Nancy - Université de Nancy 1). Deux différences importantes sont à souligner entre toutes ces formations, celles du territoire et du paysage, en tant que tels, spécifiques au DEA. Si les membres fondateurs sont conscients que le paysage ne se limite pas à la grande nature, à la campagne et encore moins aux espaces verts, leurs objets de recherche restent cependant largement orientés vers les appréhensions marquées par les *formations* des membres de l'équipe. Outre une montée en puissance d'un intérêt pour les jardins et les paysages, une des raisons de la triple polarisation « jardin-paysage-territoire » dans une école d'architecture est indiscutablement liée au fait qu'aucun des enseignants fondateurs n'était architecte ou urbaniste. Les mémoires des étudiants, apprentis chercheurs de l'équipe, ont d'ailleurs reflété ces orientations, avec des sujets variés.

⁶ Demande de renouvellement, *op. cit.*, p. 5.

⁷ *Le débat*, n° 65, Gallimard, mai-août 1991, p. 4.

⁸ Demande de renouvellement, *op. cit.*, p. 3.

Par ailleurs, l'apport d'étudiants étrangers a favorisé des comparaisons internationales sur la perception du paysage, sa compréhension, par exemple en 1992, le mémoire de Song Zhengshi « Comparaison entre les concepts français et chinois sur le paysage et leurs contextes culturels (1992) sous la direction d' Augustin Berque, Aïcha Malek « Vers la reconnaissance du jardin d'Africain du Nord à l'époque romaine » sous la direction de Michel Conan, l'aménagement du territoire avec Woong-Sung Oh « Etude sur l'aménagement du patrimoine historique; paysages en milieux touristiques, cas de la région séoulitaine en Corée » (1992), sous la direction d'Augustin Berque, ou celui de Salwa Boughaba « Critique d'une nouvelle monumentalité en Algérie: l'exemple du Parc de la Victoire à Alger », sous la direction d'Alain Roger. Etc.

Dans les premiers développements de la formation, on observe enfin que les nombreux travaux menés au Japon au cours des années 80 par Augustin Berque, comme les réflexions qu'il a menées concernant la notion de milieu, ne sont pas encore réellement exploités. Au sein même de l'équipe, nous sommes dans une phase de maturation des notions et de clarification de la portée de certains concepts. La publication en 1994 de l'ouvrage collectif *Cinq propositions pour une théorie du paysage*⁹, ainsi que *Mouvance – 50 mots pour le paysage* (1999) en témoigne.

Avec le départ de Bernard Lassus à la retraite (août 1998) et d'autres membres comme Michel Conan, la prise en charge par intérim de l'ensemble de la structure par Augustin Berque, puis la direction scientifique de l'équipe par Jean-Pierre Le Dantec, de 1999 à 2009, des perspectives plus internationales et urbaines vont être insufflées, en même temps que celle-ci commence à se distinguer du DEA, dirigé par Yves Luginbühl. Le DEA est d'ailleurs amené à disparaître en raison de la réforme « limado » pour se recycler en un DSA unique regroupant trois options : projet urbain, paysage et métropolisation. Dans l'annuaire de la recherche architecturale de 1998/2001, le texte de la présentation de l'équipe met bien en évidence cette transformation. On peut y trouver des mots clefs comme comparaisons internationales Europe, Japon, Asie, Amérique, infrastructure, jardins, nature, paysage, ruralité, territoire, tourisme, urbanité. L'importance donnée aux différences de rapport au monde dans la compréhension de la notion de paysage devient centrale¹⁰. Progressivement, la notion de « milieu », comprise comme une manifestation d'un système de va-et-vient constant entre de nombreux facteurs - culturels, géographiques, philosophiques, et cosmologiques - fait ainsi son chemin parmi les membres de l'équipe et au-delà. Avec le recul, deux éléments importants participent à cette diffusion, voire à son renforcement : d'abord la publication *Etre humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène* (Berque, 1996), suivi de *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains* (Berque, 2000) qui apporte la généralisation de la théorie.

Si la nouvelle équipe a choisi de mettre en avant la notion de milieu dans son appellation, il faut aussi être conscient que depuis le colloque « Au-delà du paysage moderne », près de vingt années se sont déroulées au cours desquelles les savoirs sur la pluralité du paysage se

⁹ *Op.cit.*

¹⁰ Comme problématique fédératrice de l'équipe, on peut lire : « parallèlement aux processus constitutifs de nouveaux territoires urbains, le rapport sensible de l'individu à l'espace et à la nature évolue crée de nouveaux lieux et transforme les liens sociaux. L'appréciation de ces formes s'effectue à travers des modèles culturels de paysage. Le prise en compte des données paysagères dans le projet d'architecture ouvre une problématique de dépassement de l'objet architectural proprement dit. (...) L'appropriation symbolique du paysage rend la préoccupation paysagère essentielle pour renouveler de manière inventive le rapport à l'espace contemporain et créer de nouveaux liens sociaux sur le territoire. Ces processus de paysagement appellent la recherche de leurs origines, modalités, variabilités et perspectives dans diverses parties du monde. Des recherches comparatives, entre sociétés de cultures différentes, devraient permettre de mettre en évidence comment, dans chaque pays, l'aménagement du territoire est pensé par les pouvoirs publics ; comment sont produites les formes et les armatures urbanisées et selon quelles images de la ville et de la nature ; comment enfin les habitants établissent des relations esthétiques et symboliques à leur milieu de vie. »¹⁰

sont largement diffusés. Cette évolution s'observe de diverses manières comme à travers les textes juridiques. Par exemple, le texte de la Convention européenne du paysage est adoptée le 20 octobre 2000 à Florence et entre en vigueur en France le 1^{er} juillet 2006. On y trouve mise en évidence l'importance de la perception et des relations « homme/nature » - article 1, paragraphe a – pour définir le paysage. Celui-ci « désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels/ et ou humains et de leurs interrelations ». De plus, dans le champ d'application (article 2), il est précisé que la Convention « s'applique à tout le territoire des parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. » Deux éléments sont donc patents : celui de la perception comme lieu interrelationnel et le fait que ce croisement se produit « partout », là où il y a « établissement humain ». Le choix de changement de l'intitulé de l'équipe peut et doit donc ainsi être interprété comme une suite logique à la maturation des investigations sur le paysage au sein de l'équipe, mais aussi, comme nous allons l'observer, au sein des problématiques de recherche architecturale en France.

La notion de « milieu » au regard de l'évolution des problématiques dans *Les Cahiers de la recherche architecturale/ urbaine* de 1977 à nos jours

A partir des *Cahiers de la recherche architecturale*, revue fondée en 1977, rebaptisée *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* en 1999, étudions comment l'importance des milieux est devenue une question essentielle dans la manière d'observer et d'interpréter l'architecture, les villes, les paysages. Certes, le terme n'est pas employé littéralement dans les articles que nous évoquerons, ou thématisé de manière explicite, mais on peut considérer, à titre d'hypothèse et sans aucune volonté d'assimilation, que le terme et ce qu'il recouvre, de manière complexe, fédère en quelque sorte une montée en puissance des préoccupations sociales ou sociétales en général, en lien avec la production scientifique eu égard aux concepts, catégories, domaines d'une part et stratégies de recherche d'autre part. Ce fait est indiscutablement lié à une évolution globale de nos connaissances et structures de recherche dans tous les domaines : science de la conception, sociologie, anthropologie, histoire, philosophie... La réforme limado (LMD) et les écoles doctorales qui se sont progressivement mises en place entre les Universités et les Ecoles d'architecture jouent aussi un rôle, en faisant voir, notamment et rétrospectivement, le travail de fourni déjà accompli depuis près de vingt ans, avec un nombre élevé de thèses en architecture, près de 200, répertoriées à la bibliothèque de l'Université de Paris8 en raison des liens (aujourd'hui défunts) avec l'IFU, corpus que nous laisserons ici de côté, malgré son très grand intérêt.

Le premier numéro de la revue (décembre 1977) débute par la thématique des *Formes urbaines*. Typologie et morphologie sont, à l'époque, des sujets d'actualités comme l'explique Pierre Granveaud : « Depuis quelques années, l'organisation urbaine, la forme des villes, l'évolution morphologique de celles-ci sont au centre des débats de plusieurs courants architecturaux ; plus encore la connaissance de ces phénomènes apparaît comme nécessaire à la création architecturale... ».¹¹ Si les formes et leurs prototypes sont mis en exergue, on observe toutefois, assez rapidement, dans les numéros suivants que la question de la relation de ces formes avec un « dehors » est prise en compte. Dans le n° 3 (novembre 1978 : *Paris discret ou le guide des « villas parisiennes »*), Bernard Rouleau insiste sur une appréhension de la ville de Paris dans toute sa complexité et surtout en accentuant « la multiplicité de formes bâties et de paysages ». Dans le n° 4 (décembre 1979 : *Mémoire de la ville*), même si typologie architecturale et morphologie urbaine restent les maîtres mots de ce numéro, à la fin

¹¹ *Les cahiers de la recherche architecturale*, N° 1, p.4.

de son article intitulé « Typologies », Philippe Panerai énonce l'importance de dépasser le débat sur la forme « par un débat fécond sur l'espace, les espaces, la logique qui les soutiennent, les pratiques qu'ils autorisent, voire qu'ils suscitent ».¹² Passer de la forme à l'espace indique bien de quitter le dessin, la forme et l'objet, fût-il urbain, pour se préoccuper des relations entre les espaces et les pratiques.

Afin de prendre réellement conscience de l'importance des milieux, rien ne vaut, sans doute, la distance, le décentrement et l'observation d'autres cultures. Sur ce point, on constate qu'il faut attendre le n°10/11 (avril 1982 : *Espace et formes de l'Orient arabe*) pour lire un numéro orienté sur des modèles étrangers. On y trouve une présentation de la ville islamique, différents exemples de développement de cités dans cette aire géographique, des analyses typologiques des espaces et des habitations. Les articles et les analyses restent toutefois fortement axés sur la tradition et très peu sur les liens entre la tradition et le contemporain. Ce problème est largement mis en évidence par l'article de Pierre Clément « Comparaisons, confrontations, développement. Recherche architecturale et pays en voie de développement » dès le n°13 (*Recherche architecturale : thèmes et bilans*, octobre 1983). D'un côté, Pierre Clément met en évidence les carences en matière de recherche sur les pays étrangers et plus particulièrement sur les pays du tiers monde : « pour tous ceux qui s'intéressaient au tiers monde, la dimension architecturale n'a eu pendant longtemps que peu de poids. La recherche architecturale naissante avait privilégié d'autres thèmes prioritaires : il s'est agi d'abord de reconstruire la théorie, de réécrire l'histoire, de réévaluer le patrimoine, de réinterpréter nos villes, de redécouvrir le paysage, de faire face aux évolutions de la construction ou à la crise de l'énergie... autant de thème qui servirent de support aux appels d'offres incitatifs. La place réservée au tiers monde jusqu'en 1978, était quasi nulle... ». D'un autre côté, il souligne aussi l'étroitesse de nos observations sur ces pays, alors même qu'il y a une nécessité de les approcher à partir d'un « approfondissement de nos connaissances au niveau du détail et l'analyse comparative de proche en proche, géographique, culturelle ou thématique. (...) On en reste encore aux monographies d'habitats, rares étant les travaux comparatifs ou les travaux de synthèse ».¹³ Force est de constater que l'on observe encore à cette époque ces pays à partir de la dualité tradition/modernité. De ce point de vue, dans le même temps, on porte une vision assez similaire sur la France comme l'exprimait le colloque de philosophie et d'esthétique de 1981 : « Mort du paysage ? » Dans l'introduction de « Au-delà du paysage moderne »¹⁴, pour Augustin Berque, « La mort du paysage ? » n'est pas simplement la transformation de nos cadres de vie, la mort du paysage « à la française » est aussi une certaine forme de perte ou de recul face à la confrontation avec d'autres modèles qui relativisent nos certitudes et nos savoirs.

La décennie des années quatre-vingt dix, années de création des DEA, marque ainsi un tournant dans nos connaissances sur les modèles étrangers et leurs liens avec les cultures et les géographies qui les portent. Le numéro double 27/28, 1^e trimestre 1992 porte sur *Architectures et cultures*. Christelle Robin, anthropologue, enseignante et directrice du Laboratoire d'anthropologie architecturale (LAA) à l'EA de La Villette, y explique la nécessité de « comprendre la diversité des objets architecturaux à la lumière de la diversité des phénomènes sociaux, les uns étant, en quelque sorte, l'expression, la conséquence ou la raison des autres ».¹⁵ Elle souligne également comment on s'est contenté d'observer les cultures étrangères comme « ...des contextes culturels locaux, presque toujours saisis, eux, comme un ensemble plus ou moins pittoresque de « traditions » tout juste bonnes à susciter

¹² *Les cahiers de la recherche architecturale*, N° 4, p. 15.

¹³ Voir p. 42-47.

¹⁴ *Op. cit.*

¹⁵ p. 7.

des obstacles à la « modernité ».¹⁶ Un nouveau regard, plus conscient des particularismes, semble progressivement porté sur la manière dont les gens perçoivent leur cadre de vie. On le retrouve d'ailleurs mentionné à travers le développement de la « notion de projet urbain » pour la constitution des villes. Dans le n° 32/33 (3^e trimestre 1993, *Ville et architecture*), Rémi Baudouï, Virginie Picon-Lefebvre et Jacques Sautereau explique ainsi dans leur article introductif commun intitulé « Architecture/ville » que « la ville est plurielle et non à l'image de telle ou telle autre. Elle sa propre identité qu'il s'agit de trouver et d'identifier. (...) Le processus pluriel oblige à accepter le regard de l'autre, cet autre, celui que l'on a toujours rejeté au nom d'une préséance du travail de l'urbaniste dans l'organisation de la rationalité constructive urbaine ». On perçoit bien, sinon un renversement des priorités dans les analyses des projets urbains, du moins une prise en compte, essentielle et non de détail, entre modèle « abstrait » et modèle vécu au présent, par les multiples acteurs qui « font » l'identité de telle ou telle ville. C'est ainsi que le n° 35/36 (4^e trimestre 1994, *Cités d'Asie*), exprime bien, également, le chemin parcouru par rapport à celui sur l'Orient Arabe, douze ans auparavant. Les articles y connectent largement l'histoire passée et les questionnements récents comme pour celui sur la ville d'Ahmedabad, « L'adaptation d'un espace urbain traditionnel à des fonctions nouvelles »¹⁷ par Claude Markovits, ou l'exemple de Vidyadhar Nagar comme « une ville modèle énergétique »¹⁸ par Balkrishna Doshi, ou encore le passage des villes chinoises traditionnelles aux villes modernes « Les contraintes de la tradition »¹⁹ par Michel Cartier.

En avril 2000, un an après le changement d'appellation de la revue, le n°4 est consacré aux *Paysages contemporains*. Dans ce numéro, dirigé par Jean-Pierre Le Dantec, à l'époque directeur de l'équipe « Jardins, Paysages, Territoires », future « Architecture, Milieu, Paysage », on retrouve, au fil des pages nombre de problématiques développées dans le cadre du DEA concernant le paysage, sa diversité de perception selon les cultures, avec les articles de Le Dantec ou de Catherine Zaharia Franceschi. Comprendre les architectures, les villes, et les paysages appelle des démarches interdisciplinaires et tel sera le sujet du n°12 introduit par Jean Jacques Ailhagon. Comme l'explique le Ministre de la Culture et de la Communication de l'époque, il y a une nécessité de croiser les savoirs pour pousser les recherches. Progressivement, l'importance des milieux comme porteur de sens a donc fait son chemin et cela se retrouve tant dans le décentrement proposé par le n° 20/21 (mars 2007, *L'espace anthropologique*) que dans la notion de régionalisme du n° 24/25 (décembre 2009, *La critique en temps et lieux*). Kenneth Frampton explique, en introduction, l'importance de la critique de ses liens et de ses échos au niveau international mais aussi comment elle puise dans le localisme sous le nom de régionalisme critique, une pensée qu'il a théorisée de longue date²⁰.

Conclusion

En trois décennies de recherche, la question de la perception et de la compréhension des territoires et des paysages en fonction des cultures et de leur environnement sont devenues essentielles. La décision d'accréditer - et de nommer - le rôle indiscutable des milieux dans la compréhension des paysages dont les interprétations restent à mener, en modifiant l'intitulé « Jardins, Paysages, Territoires » en « Architecture, Milieu, Paysage », constitue dès lors, pour notre équipe, le franchissement d'une étape essentielle dans le développement des

¹⁶ p.8.

¹⁷ pp. 47-56.

¹⁸ pp. 83-98.

¹⁹ pp. 191- 198.

²⁰ Voir pp.12-13.

problématiques. Par rapport aux objets que nous sommes amenés à questionner dans le cadre des problématiques, elle favorise au moins deux orientations intellectuelles :

- soit une approche herméneutique que nous entendons comme une recherche de compréhension à partir de ce qui fait sens pour le milieu étudié. Ainsi les oppositions culture/nature, ville/campagne souvent mis en avant en France lorsque l'on aborde les paysages, l'urbain diffus ne feront pas nécessairement sens dans d'autres sociétés qui n'ont pas construit mentalement ces divorces. Dans ce cas, uniquement, en se plongeant dans les caractéristiques du milieu étudié, on pourra explorer s'il y a paysage, ce qui fait paysage et les questionnements et problématiques qui émergent en lien avec le paysage ou des notions convexes. Comprendre ces distinctions est une forme d'exploration des différences essentielles entre les sociétés, mais c'est aussi une manière de questionner et de mettre en question notre étrangeté, nos référents et nos certitudes.
- soit une recherche d'universalité, c'est-à-dire sur les notions, les entre-deux qui justement transcendent les particularismes de chaque milieu. Autrement dit, on s'interrogera sur l'existence de théories généralisables en ayant conscience des particularismes locaux et des spécificités.

Ces deux orientations peuvent apparaître contradictoires, pourtant elles ne s'opposent pas et peuvent être même largement complémentaires, comme l'a prouvé le projet « Development of an international curriculum of Landscape Knowledge in Architecture and Urban Planning Education »²¹ mené de 2005-2008 au sein de l'équipe AMP. L'objectif de ce projet était la mise en place d'une plate-forme éducative commune sur l'enseignement du paysage en théorie et en pratique de la conception architecturale et urbaine entre la France (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-la-Villette), l'Angleterre (Bartlett School) et la Chine (Universités de Tianjin et de Chongqing). Au cours des échanges, séminaires, conférences, ateliers, les phases d'observations et d'expérimentations se multipliant, nous avons pu réaliser comment nos programmes respectifs reflétaient étroitement des situations et des histoires « locales », comment notre perception de la nature et les divisions ou les associations que nous opérons entre architecture, ville, paysages étaient empreintes de nos milieux respectifs. Cette première phase de différences assimilées et acceptées (qui s'est accompagnée aussi d'une relativisation de nos propres systèmes), il a été possible d'imaginer des ponts, d'émettre des hypothèses de travail communes qui ne fassent pas fi de nos milieux respectifs et qui par là dépasse aussi une vision moderne simpliste ou simplifiée. Vingt ans après le colloque de Beaubourg « Au-delà du paysage moderne » qui avait affirmé les fondements propres à chaque culture de la notion de paysage et par là sa pluralité, notre équipe de recherche continue de questionner des problématiques contemporaines à partir de ce positionnement, largement mûri.

Les pistes d'investigations sont diverses et nous sommes sensibles aux questionnements qui touchent la société actuelle. Ainsi sur le thème important du développement durable, nous nous intéressons à comprendre comment il peut être interprété dans d'autres milieux comme le Japon et comment le contrôle de l'énergie risque de modifier la notion même d'habiter. Aussi, en parallèle avec les travaux de l'architecte et enseignant chinois de l'Université des Beaux-arts Wang Shu, nous observons comment l'absence traditionnelle de séparation culture/nature dans son pays peut inspirer une pédagogie de l'enseignement en architecture

²¹ Projet financé par la communauté économique européenne dans le cadre du programme Erasmus mundus. Voir la publication : Arnauld Laffage, Yann Nussaume (sous la dir.), *De l'enseignement du paysage en architecture, Teaching Landscape with Architecture*, (ouvrage en français, anglais, chinois), Editions de la Villette, février 2009, Paris, 460 p.

qui ne se fonde pas nécessairement sur une approche moderniste. En nous distanciant de nos milieux, ces recherches devraient ainsi nous permettre de renouveler nos convictions et nos approches.

Auteurs

Yann Nussaume, architecte D.P.L.G, Docteur en études urbaines, option : architecture et paysage, Habilitation à Diriger les Recherches, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Rouen, co-directeur de l'équipe de recherche « Architecture, Milieu, Paysage »

Philippe Nys, philosophe, membre du Collège international de philosophie (CIPh), maître de conférences à l'Université de Paris 8 (dpt arts plastiques), intervenant régulier dans les écoles d'architecture (Belleville) et de paysage (Versailles) et co-directeur l'équipe de recherche AMP de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de La Villette.